



investance

jeudi 4 février 2010

Paris

GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE

4^{ème} séminaire annuel

Etienne KOEHLER
COMMERZBANK

Eric GILLEROT
EUROCLEAR

Kazimierz SYCZ
SLIB

Katie EMERSON
JP MORGAN

Jacques SEVAT
ING Group

CEBS

- Pourquoi la crise remet-elle en cause les outils actuels de modélisation et d'évaluation du risque ? Quels sont les changements à prendre en considération ?
- Pilotage du collatéral : Calcul, monitoring, reporting et choix stratégiques
- Comment optimiser le collatéral pour réduire le risque de contrepartie ?
- Quelle gestion du collatéral pour les assets managers ?
- Réconciliation tripartite et collatéral
- Outsourcer la gestion du collatéral, la réconciliation...
- Les considérations légales dans le management du risque de contrepartie

En partenariat avec

LesEchos
LE QUOTIDIEN DE L'ECONOMIE



Gestion du risque de contrepartie

jeudi 4 février 2010

Matinée

08:30 Accueil des participants

09:00 **Quels changements notables depuis l'entrée en vigueur de Bâle II ?**

- Vers une (plus grande) intégration de la dimension " risque de crédit " ?
- Vers une plus grande prise en compte de la qualité de l'emprunteur ?

CEBS

Les calculs d'exposition au risque de contrepartie

- Pourquoi la crise remet-elle en cause les outils actuels de modélisation et d'évaluation du risque ? Quels sont les changements à prendre en considération ?
- La Var
- IRC (Incremental Risk Charge)
- Quelles évolutions des modes de distribution des risques de crédit ?
- La Recherche de diminution de l'exigence en capital (Directive CRD)

Etienne KOEHLER

Head of models valuation

COMMERZBANK

11:00 Pause café

11:30 **La gestion du collatéral comme outil de réduction des risques**

- Collatéralisation des transactions dans un univers peu liquide
- Gestion du collatéral pour les assets managers
- Les aspects pratiques de la réconciliation des portefeuilles
- Valorisation du collatéral
- Comment optimiser le collatéral pour réduire le risque de contrepartie ?

Eric GILLEROT

Product Manager

EUROCLEAR

12:30 Déjeuner

Après-midi

Interventions en anglais

14:00 **Managing counterparty risk in centrally cleared markets**

- Central counterparty (CCP): which risks remain?
- Risk management in European CCPs : principles and algorithms
- A global vision of risk in a multi CCPs environment : challenges and solutions

Kazimierz SYCZ

Risk Project Director

SLIB

Using Collateral to mitigate counterparty risks on OTC derivatives

- Recent trend in collateral agreements
- Challenges and solutions for effective collateral management
- Outsourcing collateral management functions

Katie EMERSON

Vice President Derivatives Collateral Management

JP MORGAN

16:00 Pause café

16:30 **Legal considerations in the management of counterparty risk and collateral**

- Lehman's, AIG... What can be revisited?
- Netting agreement
- Streamlining agreement tracking process

Jacques SEVAT

Global Head Collateral Management

ING Group

17:30 Fin de la conférence

POUR PLUS D'INFORMATION

Contact : Carole Watzky

Tel : +33 (0)1 58 18 64 45

E-mail : cwatzky@investance.com

POURQUOI PARTICIPER ?

La récente crise financière a révélé l'impensable : La faillite d'institutions financières de premier plan comme Lehman Brothers ou AIG et la quasi faillite du système financier dans son ensemble.

L'une des conséquences de ces chocs aura été la **mise en évidence du risque de contrepartie**. Les marchés, les investisseurs, les régulateurs... ont dès lors cherché à **identifier, mesurer et gérer ce risque**.

Depuis 2009, la demande de gestion du collatéral est très forte de la part des sociétés de gestion, peu assurés par la poche OTC de leur portefeuille.

De part et d'autre, le "sell side" et le "buy side" revisitent leur gestion du risque. Au top de la liste des améliorations on retrouve une meilleure analyse des risques, un **meilleur calcul d'exposition des portefeuilles au risque** et, par-dessus tout, **une meilleure gestion du collatéral**.

La mise en place des accords de **Bâle 2**, qui permettent de réduire l'exigence en capital pour les opérations couvertes par du collatéral, **est également un facteur d'intérêt pour cette pratique**.

Les tâches relatives à la gestion du collatéral sont très lourdes, c'est pourquoi certains établissements font le choix **d'alléger leurs back-offices en externalisant cette gestion**.

Des enjeux stratégiques et organisationnels se présentent d'ores et déjà :

- Aller vers une industrialisation du processus et des économies d'échelles
- Evoluer d'un processus et d'une organisation en silo vers un modèle plus global et centralisé
- Transformer la gestion du collatéral en centre de profit

Investance Institute vous propose durant cette journée de faire le point sur les derniers développements et approches du risque de contrepartie à travers des questions telles que :

- **Pourquoi la crise remet-elle en cause les outils actuels de modélisation et d'évaluation du risque ?**
Quels sont les changements à prendre en considération ?
- **Quel pilotage du collatéral : Calcul, monitoring, reporting et choix stratégiques ?**
- **Comment optimiser le collatéral pour réduire le risque de contrepartie ?**
- **Quelle gestion du collatéral pour les assets managers ?**
- **Outsourcer la gestion du collatéral, la réconciliation... ?**
- **Comment intégrer les considérations légales dans le management du risque de contrepartie ?**

A PROPOS D'INVESTANCE INSTITUTE

Investance Institute est le pôle conférences, séminaires et formation du Groupe Investance.

Les conférences internationales et les ateliers de management organisés par Investance Institute facilitent le développement organisationnel et aident les cadres dirigeants et professionnels à conserver une avance concurrentielle. Ils trouvent un espace pour le débat, la discussion et l'échange d'idées novatrices.

Chaque événement organisé par Investance Institute apporte une analyse objective et impartiale sur chaque sujet traité, autre raison essentielle pour laquelle les cadres dirigeants et managers des entreprises participent à nos formations.

Depuis 2002, plus de 2000 personnes, venues de 22 pays, ont participé à au moins l'une de nos conférences.

www.investance.com

QUI DOIT PARTICIPER ?

Au sein des banques, des sociétés de gestion, des asset servicers (dépositaires...), des prime brokers, des brokers/dealers :

- Responsables de la gestion du collatéral
- Responsables de la gestion du risque de crédit / Credit risk Manager
- Responsables de la réconciliation
- Responsables de Middle et/ou Back Offices
- Responsables de la gestion de portefeuille / Portfolio Managers
- Responsables des Opérations / Chief Operation Officers
- Responsables du Contrôle Interne
- Responsables Organisation
- Responsables Qualité
- Chefs de Projets

Intervenants auprès de l'industrie financière :

- Cabinets d'audit, conseil

Bulletin d'inscription

GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE

4^{ème} séminaire annuel

Comment s'inscrire ?

Inscrivez-vous dès maintenant en complétant ce bulletin d'inscription

par Téléphone Carole Watzky : +33 (0)1 58 18 64 45
par Fax+33 (0)1 44 94 04 00
par Courrier: Investance SA :
7, rue Léo Delibes - 75016 PARIS
Visitez notre site internet :

www.investance.com

Paris

jeudi 4 février 2010

Dates : Le séminaire de formation débutera le jeudi 4 février 2010 à 8h30 et se terminera le jeudi 4 février 2010 à 18h00 (sous réserve de modification)

Lieu : Paris : Le lieu vous sera communiqué ultérieurement

Inscriptions : Toute inscription est validée dès réception du formulaire d'inscription par fax au : + 33 (1) 44 94 04 00

Chaque inscription est strictement personnelle. Ces droits comprennent toute la documentation de la Conférence, ainsi que la restauration du déjeuner du jeudi 4 février 2010

Annulation : En cas de désistement avant le 15 janvier 2010 les droits de participation seront remboursés intégralement. Après cette date, aucun remboursement ne sera pratiqué, mais un remplacement pour l'inscription reste possible. Toute annulation doit être notifiée par écrit.

Une facture vous est envoyée dès réception de votre inscription et de votre paiement.
Elle tient lieu de convention simplifiée de formation

Participant

Nom / Prénom :

Fonction :

Tél :

E-Mail :@.....

Institution :

Adresse :

Facturation

Nom du contact :

Fonction :

Adresse.....

Tél :

Fax :

E-Mail :@.....

Numéro de TVA intra-communautaire :

• Droits d'inscription :

1250 euros HT (1495,00 € TTC)

990 euros HT (1196,00 € TTC) **tarif abonné Investance**

50% de réduction sur la deuxième inscription

Tout paiement doit être effectué à réception de la facture

• Modes de paiement

Par Chèque :

Ci-joint un chèque bancaire à l'ordre de Investance Institute

Par virement bancaire au compte:

RIB : 10107 00175 00524007424 32

IBAN : FR76 1010 7001 7500 5240 0742 432

Caisse d'épargne Ile de France Paris agence entreprise
rue du Louvre

Offre d'abonnement au journal LES ECHOS

Suite à votre inscription à la conférence « Gestion du risque de contrepartie » du 4 février 2010, vous bénéficiez automatiquement d'un **abonnement gratuit de 6 mois** au journal LES ECHOS (vous autorisez Investance à transmettre vos coordonnées au journal)

Non, je ne souhaite pas bénéficier de cette offre

• DATE & SIGNATURE :

Conformément à la loi Informatique et Libertés n° 78-17 en date du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression concernant les données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un mail à : information@investance.com. Il vous est également possible de nous envoyer un courrier à l'adresse suivante : Investance - 7, rue Léo Delibes 75016 Paris.

According to the French Data Act Protection n°78-17 dated 6th of January 1978, you are able to enter, rectify, modify and erase you personal data. Therefore, you can act on this by either sending an e-mail to : information@investance.com; or writing to us at the following address : Investance - 7, rue Léo Delibes 75016 Paris - FRANCE